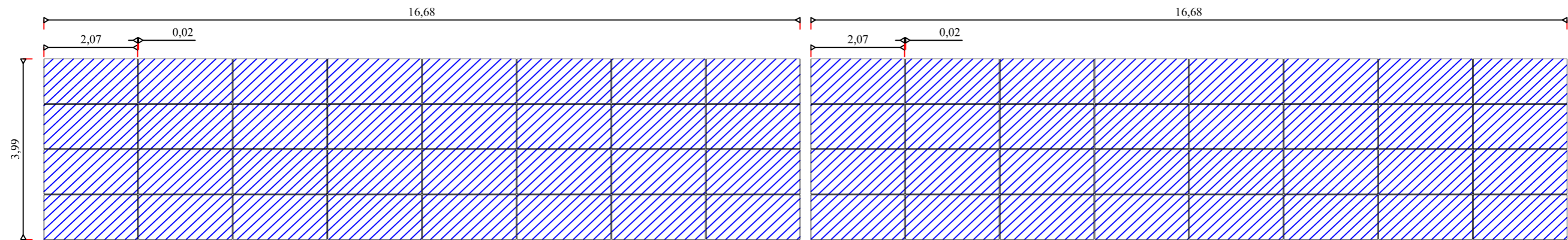

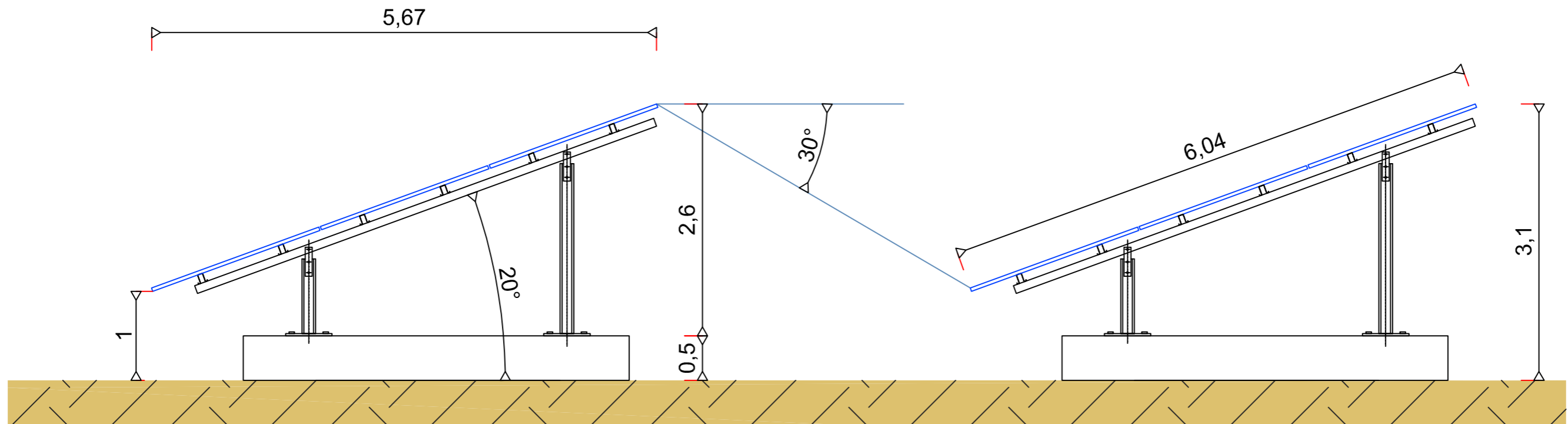


PLAN DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/100 - cotations en mètre



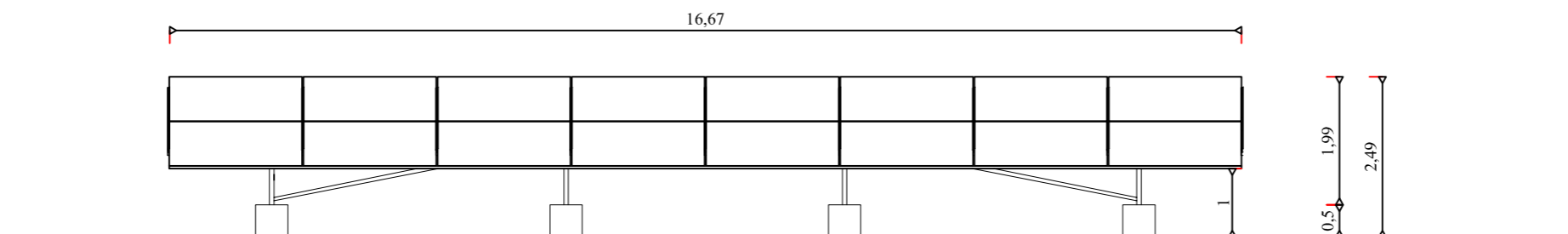

AGENCE ZBR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence_lyon@zbr.fr

COUPE TRANSVERSALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/50 - cotations en mètre



AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@2br.fr

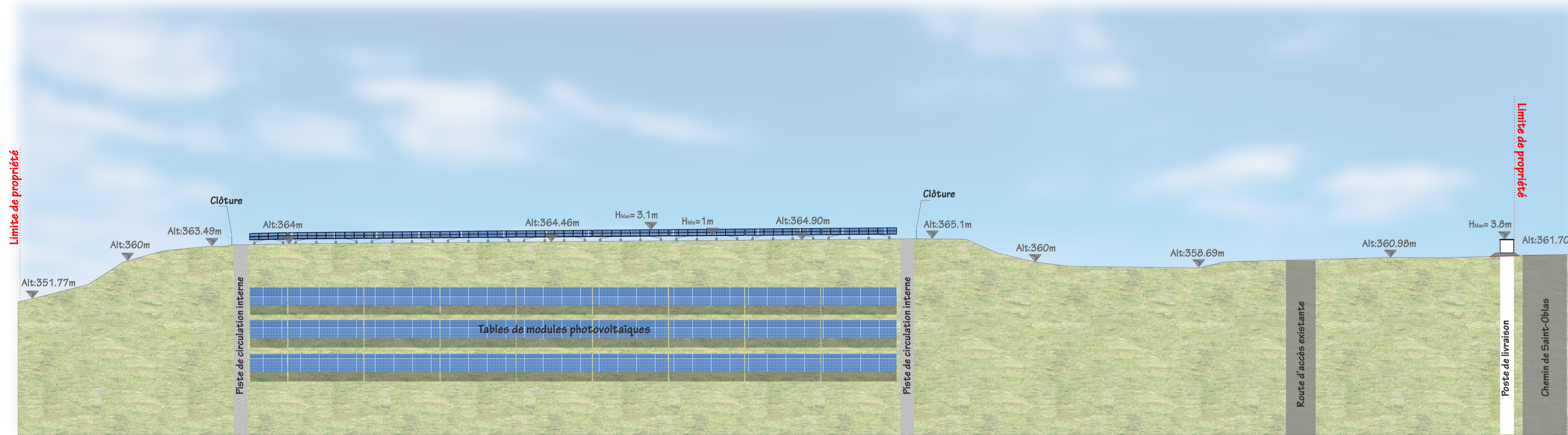
COUPE LONGITUDINALE ET PRINCIPE D'IMPLANTATION DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - échelle 1/100 - cotations en mètre




AGENCE ZBR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@zbr.fr

Coupes sur planche A0

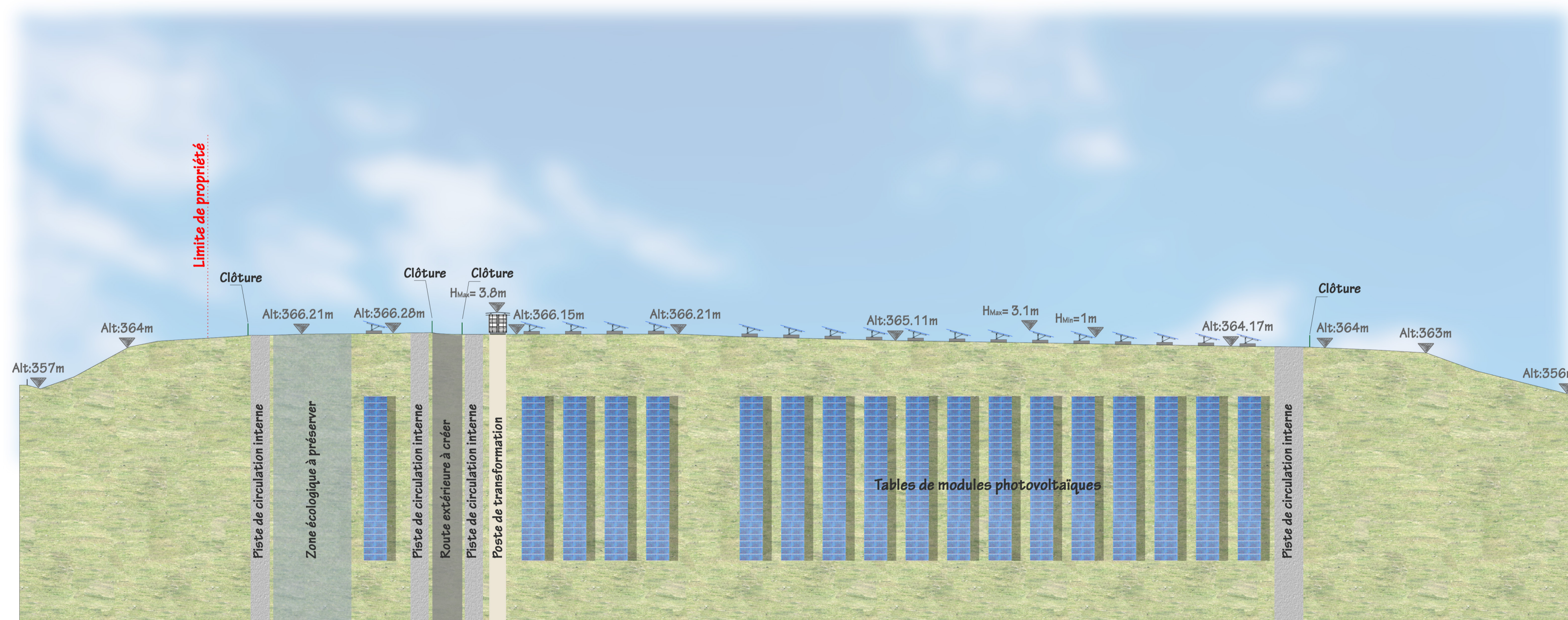
COUPE AA' : OUEST / EST DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/500e



A

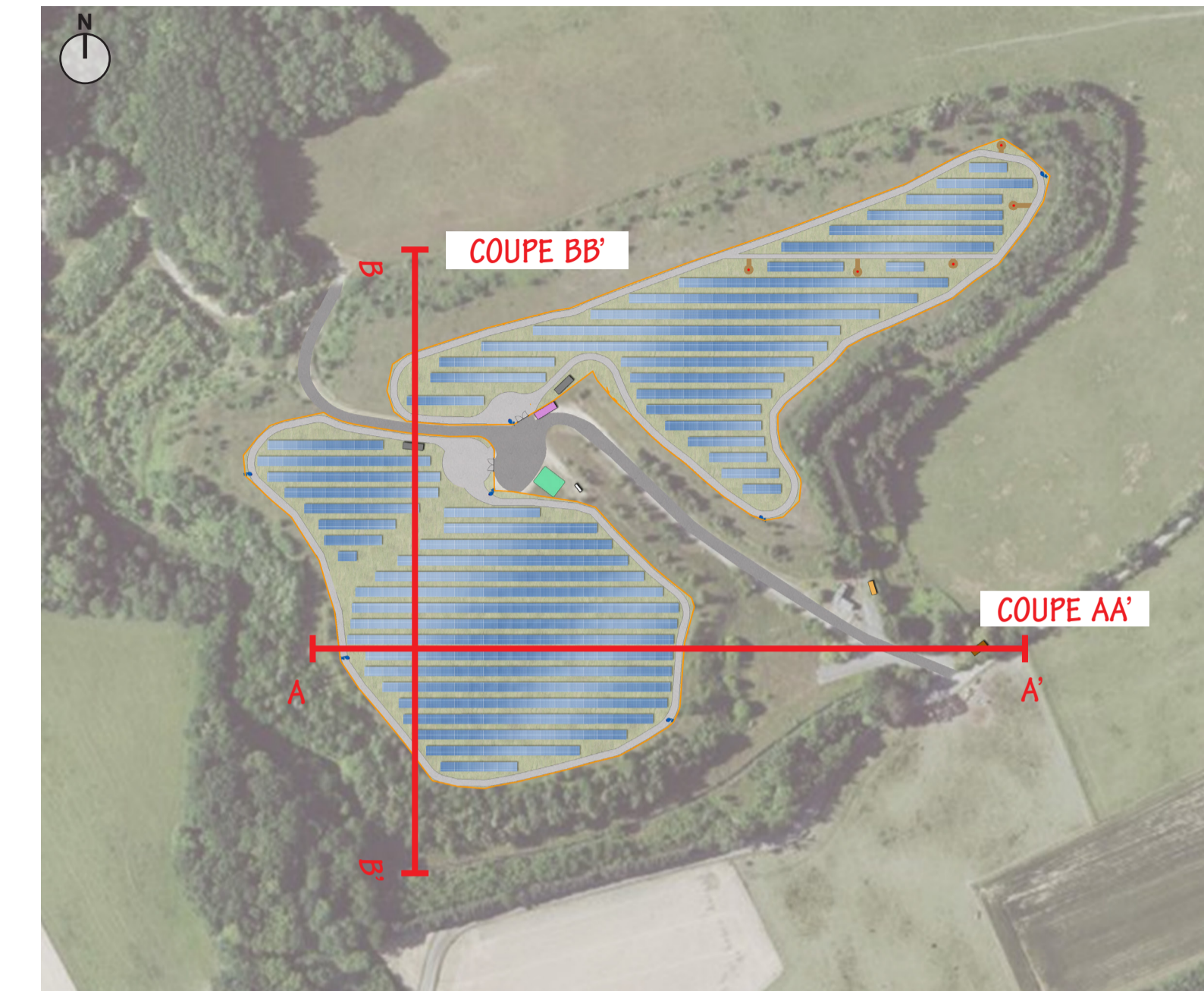
A'

COUPE BB' : NORD / SUD DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/500e






B

B'



PLAN DE LOCALISATION DES COUPES

 Construction d'une centrale photovoltaïque ARCHITECTURE PAYSAGE URBANISME 38790 DIÉMOZ			
MAITRE D'OUVRAGE URBA 81	75 ALLÉE WILHELM ROENTGEN CS 40935 34961 MONTPELLIER tel : 0467644644 mail : tomes.perone@urbastor.com		
MAITRE D'OEUVRE 2BR Architecture	 582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON 5a route de St-Maurice de Gourdans 01800 MEXIMIEUX (tel) 04 78 83 61 87 (fax) 04 78 83 64 62 agence.lyon@2br.fr		
			
N° Document PC	PC3.2 - COUPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX		
N° Dossier 18-041			
Révision PC			
Indice 1			
Date 17 / 09 / 2018			
Echelle			
Niveau de référence ± 0.00	Parcelles : 000 G 311 000 G 313	Remarques : (Non défini)	
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
(Empty row for notes or additional information)			
(Empty row for notes or additional information)			
0	17/09/2018	NR	Plan original
Indice	Date	Dessinateur	Objet de la modification

PC4

**NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET
PRÉSENTANT LE PROJET**

PC4 Notice

1- Etat initial du terrain

Le projet photovoltaïque de Diémoz s'implante sur le dôme de l'ancien ISDND du Fayet sur une surface clôturée d'environ 4ha, au nord du département de l'Isère.

Les terrains concernés par le projet de parc photovoltaïque sont localisés aux lieux-dits le Fayet et la Berthière à environ 1km à l'Ouest du centre de Diémoz. Il s'implante sur les parcelles cadastrées section D numéros 82, 106, 108, 109, 274 et 275.

Le site est une ancienne Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) pour lequel un arrêté de fin d'exploitation a été pris par la Préfecture le 28 août 2008. Le projet photovoltaïque du Fayet situé sur ce site est éligible aux appels d'offres de la CRE au titre du Cas 3 (terrain dégradé).

Le projet est situé sur le dôme de l'ISDND et épousera dans la mesure du possible la topographie existante.

Des éléments liés à la post exploitation de la décharge sont présents sur le site (réseau de collecte du biogaz, pompe pour les lixiviats et torchère). Les contraintes associées à ces éléments ont été intégrées dans la conception du projet qui respecte les arrêtés préfectoraux applicables à l'ancien ISDND.

2- Urbanisme

La commune de Diémoz dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 20 mars 2018.

D'après le plan de zonage du PLU, la centrale solaire du Fayet s'inscrit au sein du **zonage Nk** : zone naturelle et forestière correspondant au centre d'enfouissement du Fayet.

Selon l'article N2 du règlement du PLU, « *Sous réserve de ne pas réaliser de trous, excavations, fondations, forages, défonçage et tous travaux dont la profondeur serait supérieure à 0,40 mètres* », le sous-secteur Nk **autorise** :

- « *les constructions et installations nécessaires à la gestion post-exploitation du centre d'enfouissement des déchets* ;
- **l'implantation de centrale photovoltaïque** à condition de ne pas compromettre la préservation des milieux et habitats naturels ».

Le projet photovoltaïque du Fayet est donc compatible avec le document d'urbanisme.

Dans le certificat d'éligibilité pour les appels d'offres de la CRE établi en date du 27 août 2018, la DREAL Auvergne Rhône-Alpes a confirmé la compatibilité du projet avec le règlement de la zone Nk du PLU.

3- Etat projeté du terrain et de la construction**a) Aménagement du terrain**

Les terrassements prévus sont liés à la création des voies de circulation à l'intérieur de l'enceinte de la centrale, ainsi qu'à la réalisation de plateformes pour la mise en place de postes électriques. Des terrassements sont aussi prévus pour aplanir les éléments de relief qui seraient incompatibles avec les contraintes techniques des tables photovoltaïques. En fin de chantier, le site sera revégétalisé.

b) Implantation et volume

L'unité de production photovoltaïque proposée s'établira en deux unités que sépare la piste d'accès aux bassins de lixiviats. Elle s'étendra sur les surfaces suivantes :

- Emprise totale de la centrale (surface clôturée) : 4 ha environ ;
- Surface des panneaux photovoltaïques : 15 220 m² environ.

La centrale sera équipée de structures fixes, orientées plein Sud. Chaque structure est équipée d'environ 36 modules.

Les modules photovoltaïques installés sur les 220 structures seront d'aspect bleutés.

La hauteur totale de chaque table sera d'environ 2,2 m. La distance du bord inférieur de la table au sol sera d'environ 1 m. Cette faible hauteur des structures permet insertion paysagère optimale des installations.

Pour assurer la conversion, le transport et la livraison sur le réseau ENEDIS de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques, 2 postes onduleurs/transformateurs d'une surface d'environ 27m² et 1 poste de livraison d'une surface d'environ 23m² seront implantés sur le site. Leur hauteur sera d'environ 3,8m.

Un container métallique d'environ 15 m² et d'une hauteur d'environ 2,6m sera installé à l'entrée du site pour faciliter l'exploitation, la maintenance et l'entretien de la centrale photovoltaïque, en abritant notamment des pièces de rechange de l'installation.

Enfin, pour assurer de manière optimale la maîtrise du risque incendie et conformément aux préconisations du SDIS de l'Isère, une citerne souple de 90 m³ sera installée à proximité des postes de transformation sur le dôme de l'ISDND.

c) Traitement des constructions, clôture, végétation ou aménagement situés en limite de terrain

Afin de garantir la sécurité des installations, une clôture grillagée de 2 m de haut et d'un linéaire d'environ 1.5km sera disposée sur le pourtour de chacune des deux unités. Un système de détection anti intrusion connecté à réseau de caméras de surveillance fixées sur mâts métalliques permettra d'assurer la sécurité du site.

L'enceinte du projet sera accessible par le portail d'accès à l'ISDND puis par l'intermédiaire d'un portail d'accès pour chacune des deux unités.

Des voies de circulation interne seront mises en place :

- une piste périphérique interne de 3 m de large longera la clôture. Cette piste sera laissée libre de 1 m de part et d'autre.
- des pistes de 5 m de large afin de pouvoir accéder aux différents bâtiments techniques.
- des aires de retournement à proximité des locaux techniques.

Afin de ne pas porter atteinte à la libre circulation des espèces (petits mammifères et reptiles), la clôture sera équipée de fenêtres « passe faune » au niveau du sol.

d) Matériaux et couleurs des constructions

La clôture sera en acier galvanisé.

Les postes électriques seront de couleur beige (RAL 1015 ou 9001).

Les panneaux photovoltaïques seront de couleur bleu ardoise.

Les structures porteuses seront de couleur métallique.


Les voies de circulation seront réalisées en graves.

AGENCE ZBR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@zbr.fr

PC5

PLAN DES FACADES

- PC5.1 Plans et façades du poste de livraison*
- PC5.2 Plans et façades des postes de transformation*
- PC5.3 Plans et façades du local de maintenance*
- PC5.4 Plan de détails de la clôture et des portails*
- PC5.5 Plan de détails de la citerne souple pour sécurité incendie*


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence_lyon@2br.fr